

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19701**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales, mention Histoire spécialité pouvoirs, cultures et sociétés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Orléans Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Orléans, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire, 342r Développement et protection du patrimoine culturel (contrôle, prévention, entretien)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

1. Recherche historique

Grâce à la maîtrise d'une méthode scientifique de recherche en Sciences Humaines, le diplômé contribue à l'accroissement des connaissances en histoire, en menant des travaux de recherche ou des chantiers scientifiques sur de nouvelles problématiques de la construction jusqu'à la production d'un document final. Il valorise et diffuse les résultats auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels et d'entreprises.

2. Documentation

Le diplômé recherche et gère des sources et des informations documentaires selon les besoins de son établissement ou de son entreprise. Il met à sa disposition un fonds documentaire physique et numérique (documents écrits, enregistrés, iconographiques etc.) et facilite l'accès aux documents et à l'information auprès de différents publics (particuliers, chercheurs, entreprises etc.). Il peut réaliser l'acquisition et la valorisation de documents.

3. Développement et protection du patrimoine

Le diplômé élabore ou participe à l'élaboration et à l'animation de projets de valorisation du patrimoine local (aménagements de circuits de visite ou d'infrastructures de loisirs) et plus particulièrement des patrimoines écrit et littéraire, ou monétaire. Il peut organiser des manifestations événementielles (salons du livre, festivals, expositions...).

- Définir les thèmes, l'objet et la finalité de recherches.
- Déterminer et développer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données.
- Superviser ou réaliser les investigations, les observations et la collecte d'informations sur l'objet de la recherche.
- Réaliser une bibliographie et une sitographie sur un sujet donné.
- Interpréter les données recueillies et formaliser les résultats obtenus.
- Rédiger les rapports, publications et mémoires de recherche.
- Analyser un ensemble documentaire, le commenter et en faire la synthèse.
- Rédiger un texte construit et argumenté.
- Classer, enrichir et faire connaître un fonds documentaire.
- Animer une activité culturelle grâce à des connaissances précises.
- Construire un référentiel scientifique.

Compétences disciplinaires :

- connaissances chronologiques sur les quatre périodes historiques ;
- maîtrise du vocabulaire de l'histoire politique, sociale, culturelle, économique ;
- commenter un texte historique : explication, critique, contextualisation ;
- problématiser un sujet et y répondre de manière argumentée ;
- savoir trouver, lire et utiliser un article scientifique en bibliothèque et sur le net ;
- replacer la discipline dans l'ensemble des sciences sociales et face à la demande sociale ;
- replacer l'actualité dans une compréhension distanciée et critique ;
- une solide culture générale dans les domaines historique, culturel, littéraire et artistique ;
- capacité en sciences auxiliaires (numismatique, paléographie, langue ancienne ou iconographie).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Fonction publique : recherche, enseignement, documentation, gestion du patrimoine

Collectivité territoriale

Entreprise : ressources humaines, documentation

Organisme culturel et du patrimoine

- chercheur
- enseignant du secondaire ou du supérieur
- documentaliste
- médiateur culturel

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

E1107 : Organisation d'événementiel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Ce Master repose sur une complémentarité entre cinq grands domaines d'enseignement :

1) la méthodologie de la recherche : 16 ECTS, soit :

UE HTC 14 (10), UE HTC211 (6)

2) l'approfondissement disciplinaire : 36 à 54 ECTS selon le parcours, soit :

- tronc commun : UE HTC11 (8), UEHTC 12 (8), UE HCM41 (6)

- parcours HPI : UE HPI23 et HPI24 (8), au choix UE HCM31, 32 ou 33 (24)

- parcours MSP : UE MSP23 et MSP24 (8), au choix UE HCM31, 32 ou 33 (24)

- parcours HCL : UE HCL24 (4), au choix UE HCM31, 32 ou 33 (12)

3) la production d'une recherche originale : 36 ECTS soit :

UE HTC23 (12), UE42 (24)

4) la pratique d'une langue vivante : 14 ECTS, soit :

UE HTC13 (4), UE HTC 22 (4), UE HTC32 (6)

5) pour les étudiants du parcours HCL, un approfondissement disciplinaire et méthodologique dans le domaine des Lettres : 16 ECTS, soit :

UE HCL25 (4), UE HCM34 (12)

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation
En contrat d'apprentissage	X	oui
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	oui
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif au diplôme de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 9 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université d'Orléans à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-orleans.fr/>

<http://www.univ-orleans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université d'Orléans - Château de La Source

Avenue du Parc Floral - BP 6749

45067 Orléans cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**